

Mardi le 23 novembre 2021

Le point sur le nouveau mécanisme pour le sport sécuritaire au Canada

Montréal (Québec) - Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), sélectionné par le Gouvernement du Canada pour élaborer et mettre en place le nouveau mécanisme pour le sport sécuritaire au niveau national, souhaite rendre compte des progrès accomplis à ce jour.

Le CRDSC annonce donc la réalisation de trois engagements clés : la tenue de vastes consultations nationales, la création d'un Comité de mobilisation des athlètes et le lancement de discussions avec les provinces et territoires.

Le CRDSC a tenu 31 séances de groupes focus auprès de 77 organismes nationaux de sport et organismes de services multisports au total. Au début du mois de décembre, un rapport sommaire sera soumis à l'examen et à la validation de tous les participants aux groupes focus. Des rencontres productives ont également eu lieu avec des représentants gouvernementaux et dirigeants sportifs dans chaque province et territoire.

« C'était très encourageant de voir une telle volonté de collaboration entre les organismes de sport de tout le pays, a déclaré Marie-Claude Asselin, chef de la direction du CRDSC. Tous partagent la même détermination à faire tout en leur pouvoir pour que les expériences sportives se déroulent dans un environnement sécuritaire, agréable et accueillant pour tous les participants. »

Un nouveau Comité de mobilisation des athlètes, composé de huit membres, a été créé pour fournir des points de vue et des conseils à toutes les étapes de la mise en œuvre. Les membres de ce comité sont :

- Lanni Marchant, présidente du Comité et membre du Conseil d'administration du CRDSC;
- Rosalind Groenewoud, nommée par la Commission des athlètes du Comité olympique canadien;
- Stephanie Dixon, nommée par le Conseil des athlètes du Comité paralympique canadien; et
- Erin Willson, nommée par AthlètesCAN.

Les quatre membres nommées ont sélectionné les autres membres du Comité au moyen d'un processus ouvert de soumission de candidatures :

- Cynthia Appiah, membre de l'équipe canadienne de bobsleigh;
- Angeline Bellehumeur, avocate et ancienne athlète universitaire en volleyball;
- Priscilla Gagné, membre de l'équipe canadienne de para judo; et
- Jarod Manuel, étudiant en droit et athlète universitaire en athlétisme.

Maintenant que le Comité de mobilisation des athlètes est en place, la prochaine étape pour le CRDSC consistera à : 1) tenir des consultations avec des experts pour mettre à jour le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport et 2) engager d'ici le mois de février 2022 le premier Commissaire à l'intégrité dans le sport. Il est prévu que le nouveau mécanisme pour le sport sécuritaire accueillera les premiers signataires du programme d'ici la fin du mois de mars 2022.

À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi fédérale et financée par le Gouvernement du Canada. Le CRDSC a pour mission de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité et en fournissant une expertise et une assistance en la matière.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Marie-Claude Asselin
Chef de la direction
Cellulaire: (514) 465-7339
mcasselin @ crdsc-sdrcc.ca